

Couvreuse - Couvreur (15 à 25 ans)

RÉF | 5407

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Installer et sécuriser le chantier - Installer et utiliser les protections périphériques, les équipements pour le travail en hauteur, les équipements spécifiques (monte-matériaux, plateforme élévatrice;
- Etablir le diagnostic d'une toiture existante - Démontez, réparez, adaptez des éléments de toitures;
- Mettre en oeuvre l'isolant thermique et l'écran d'étanchéité à l'air - Poser la sous-toiture;
- Couverture en tuiles : Réaliser une couverture en tuile / un bardage en éléments de terre cuite - Réaliser les raccords de toitures - Réaliser la pose d'accessoires et les raccords de pénétrations;
- Couverture en ardoises : Réaliser une couverture en ardoises, éléments plats et préfabriqués / un bardage en ardoises - Réaliser les raccords de toitures - Réaliser la pose d'accessoires et les raccords de pénétrations;
- Couvertures métalliques : Réaliser une couverture métallique / un bardage en éléments métalliques - Réaliser les raccords de toitures - Réaliser la pose d'accessoires et les raccords de pénétrations;
- Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales.

Programme

- **Connaissances générales :**

Français; Mathématique; Droit; Commerce; Monde contemporain.

- **Connaissances professionnelles :**

1ère apprentissage :

Le plein toit en éléments plats et à emboîtement - théorie (64h)

Le plein toit en éléments plats et à emboîtement - démo (60h)

Complexe étanchéité - Isolation plan carré (16h)
EUAA1 : évaluation théorique "installation chantier"
(4h)
Soudure des éléments d'évacuation - théorie (4h)
Soudure des éléments d'évacuation - démo. (12h)
Participation à l'organisation de l'entreprise et du
chantier (20h)

2ème apprentissage :

Les gouttières - démo. (12h)
Les gouttières - théorie (12h)
Couverture en plan carré métallique - démo (16h)
Couverture en plan carré métallique - théorie (18h)
Module intégratif : réalisation d'un plein toit en tuiles
avec sous toiture et raccords de pénétration (20h)
Intégration panneaux solaires et éléments
préfabriqués - démo (6h)
Intégration panneaux solaires et éléments
préfabriqués - théorie (6h)
Ouvrages de raccords toitures non métallique - démo
(12h)
Ouvrages de raccords toitures non métallique -
théorie (38h)
Evaluation théorique thermique et étanchéité (4h)
Complexe étanchéité-isolation noeuds constructifs
(12h)
Sensibilisation PEB (4h)

3ème apprentissage :

Charpente : diagnostique et adaptation (24h)
Démontage couverture (8h)
Evaluation théorique diagnostique et adaptation (4h)
Ecosystème des toitures (4h)
Module intégratif : réalisation d'un plein-toit en
ardoises avec raccord de pénétration (24h)
Raccords de couvertures métalliques (28h)
Les chenaux (22h)

o **Pratique en entreprise :**

Formation en alternance via un [contrat
d'alternance](#) :

- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.

Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui
accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil (voir les permanences des délégués à la tutelle).

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'alternance ?

[Consultez ALT+](#)

- **Attention : l'apprenant sera occupé dans une entreprise à Bruxelles. MAIS, les cours de connaissances professionnelles seront suivis dans un Centre IFAPME. Les cours de connaissances générales pourront être suivis à Bruxelles.**

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours IFAPME, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#)

Certification(s) visée(s) Certificat d'apprentissage homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 3 année(s)

Horaire En journée, 12 heures semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3ème année.

Début Septembre

Gratuit

Coût

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir entre 15 et 25 ans.

Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 15 ans.** Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un [délégué à la tutelle](#) du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

[Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme.](#)
Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'alternance, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). [Consultez les permanences des délégués à la tutelle.](#)

Organisme

SFPME / IFAPME - Apprentissage
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: 0800 85 210

<https://www.efp.be/>